

Nombre d'acteurs l'attendaient, l'ESMA l'a enfin confirmé. LCH.Clearnet SA a été agréée par l'ACPR dans le cadre EMIR après les 4 agréments du mois dernier. Il en aura été de même pour la chambre de compensation italienne CC&G (filiale du groupe LSE).

Pour télécharger cette newsletter, [cliquez ici](#)

Toutes les chambres de compensation du marché ne sont pas encore "présentes à l'appel". LCH.Clearnet Ltd (chambre de compensation de SwapClear) et ICE Clear n'ont toujours pas été agréées. Nul doute que cela ne devrait pas tarder.

Par ailleurs, les prochaines semaines devraient être donc être riches des agréments de CCP étrangères et de la publication des normes techniques de compensation.

Parution officielle :

- **08/05/2014** : [L'ESMA publie la lettre 2014/483](#) qu'elle a transmise au commissaire Michel Barnier indiquant son intention d'assouplir (de préciser) certaines conditions du frontloading. Rappelons que cette notion est précisée dans le règlement EMIR. Il y est dit que l'obligation de compensation débutera à compter, de la date publiée par l'ESMA, ou de la date d'agrément de la première CCP (le 18 mars dernier).

L'ESMA y indique qu'elle propose de découper la période de *frontloading* en deux parties :

- La première, démarrante le 18/03/2014 et s'achevant à la date d'entrée en vigueur des règles techniques (**Regulatory Technical Standards**) de l'obligation de compensation (prévue entre novembre 2014 et juin 2015) ;
- La seconde, à compter de cette date et de la date d'application de l'obligation de compensation.

L'obligation de compensation ne s'appliquerait que sur la seconde période ; les contrats obligatoirement compensés étant alors définis.

Il s'agirait naturellement de faire compenser les contrats éligibles et négociés dans la seconde période.

- **08/05/2014** : La Banque des Règlements Internationaux (BRI) publie ses [statistiques sur le marché des dérivés OTC à la fin décembre 2013](#).

Elle indique un rebond de l'encours des produits dérivés OTC (toutes catégories confondues) et une poursuite de la baisse de la valeur globale du marché (encours).

- **12/05/2014** : L'ISDA donne accès à nouveau protocole ([ISDA Collateral Agreement Negative Interest Protocol](#)) traitant des modalités de gestion des paiements d'intérêts négatifs dans le cadre de ses accords de remise en garantie.

- **21/05/2014** : L'ESMA publie une [nouvelle version de son document "Q&R"](#) sur la mise en place d'EMIR. Les mises à jour concernent cette fois-ci :

- Les contreparties (statuts et autorisations) couvertes par la directive AIFM ;
- La classification des banques centrales non européennes ;
- Les conditions d'organisation des CCP ;
- Le comité des risques des CCP ;
- Les règles prudentielles des CCP.

- **23/05/2014** : L'ESMA annonce [l'agrément EMIR de la chambre de compensation CC&G](#) et met à jour ses registres :

- **Dénomination** : Cassa di Compensazione e Garanzia S.p.A ;
- **LEI** : 8156006407E264D2C725 ;
- **Pays de domiciliation** : Italie ;
- **Date** : 20/05/2014.

- **23/05/2014** : L'ESMA annonce [l'agrément EMIR de la chambre de compensation LCH.Clearnet SA](#).

- **Dénomination** : LCH.Clearnet SA ;
- **LEI** : 8156006407E264DR1IO4YJ0O79SMWVCHB58 ;
- **Pays de domiciliation** : France ;
- **Date** : 22/05/2014.

Les services de compensation des produits dérivés autorisés sont les suivants :

Chambres de compensation			CCG	LCH.Clearnet SA
Produits dérivés	Actions	OTC		
		Regulated	20 mai 2014	22 mai 2014
	Dette	OTC		
		Regulated		
	Taux d'intérêt	OTC		
		Regulated		
	Inflation	OTC		
		Regulated		
	Crédit	OTC		22 mai 2014
		Regulated		
	Devises	OTC		
		Regulated		22 mai 2014
	Matières Premières	OTC		
		Regulated	20 mai 2014	22 mai 2014
	Emission Climatique	OTC		
		Regulated		
	Fret	OTC		
		Regulated		

Aussi surprenant que cela puisse paraître, la compensation des produits dérivés OTC sur produits de dette, taux d'intérêt et inflation n'est pas couverte par ces deux chambres de compensation. Elle l'est cependant par :

- Nasdaq OMX Clearing, KDPW_CCP et ;
- Eurex Clearing AG.;

Parus sur le Net :

Reporting

08/05/2014 : [Lack of standard hitting TR compliance](#). Cet article publié par Futures and Options World (FOW) donne la parole à plusieurs professionnels au sujet des reporting transmis aux TR de la place.

22/05/2014 : [Delegated Reporting not a Silver Bullet for the Buy Side](#). L'article de Waterstechnology souligne les avantages et les inconvénients de la délégation de reporting aux TR dans le cadre d'EMIR.

Compression des portefeuilles

08/05/2014 : [DERIVATIVES : TriOptima upsizes energy swap compression](#). Cet article publié par International Financing Review (IFR) annonce que la société TriOptima a procédé à la plus importante opération de compression réalisée sur le marché des dérivés OTC (swaps et forward) de matière première.

Plus de 5.000 contrats ont été compressés sur les portefeuilles de 10 contreparties (entreprises du secteur et institutions financières) pour un équivalent de 8,4 milliards €.

Obligation de compensation

12/05/2014 : [Experts question frontloading necessity](#). Cet article publié par Futures and Options World (FOW) présente quelques unes des questions posées par les professionnels au sujet du frontloading d'EMIR.

15/05/2014 : [Firms may leave risk unprotected due to "onerous" derivatives rules](#). Cet article publié par Reuters rapporte et commente les propos d'un représentant de l'association des trésoriers d'entreprises indiquant que le coût de la réglementation des marchés dérivés pourrait pousser des contreparties à ne pas couvrir certains de leurs risques.

21/05/2014 : [Derivatives clearing in Europe takes shape](#). Cet article publié par FTSE Global Markets analyse la structure du post marché en Europe en lien avec l'entrée en vigueur d'EMIR.